

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au sous-sol du centre culturel Georges Deschênes de Dégelis, le 24 août 2022 à 19:30 heures.

**PRÉSENCES** Mme Émilie Belzile (Auclair), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Armelle Kermarrec (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), Mme Diane Bouchard (Pohénégamook - en visioconférence), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Richard Dupuis (St-Jean-de-la-Lande), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long) et Mme Ginette Bégin (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Bernard Caron (Dégelis).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin et M. Maxime Groleau (RIDT).

### 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Bernard Caron.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par Mme Katie Bossé, d'ajouter le point « Problèmes de collecte des matières résiduelles » au varia, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1648**

### 2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 15 juin 2022.

M. Bernard Caron demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Alain Morin, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 15 juin 2022 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1649**

### 3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Richard Dupuis, appuyé par M. Alain Dubé, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

#### COMPTES PAYÉS AU 24 AOÛT 2022

Service Accès-emploi	11 814.80 \$
Transport Hugo Beaulieu Inc	4 799.94 \$
AGAT Laboratoires	413.92 \$
Alain Chevalier Sonorisation enr.	115.14 \$
Arsenal Media Inc	2 522.56 \$
Avantis Coopérative	306.23 \$
Beaulieu Culturel du Témiscouata	85.00 \$
BUROPRO Citation	1 666.30 \$
Caron Gilles	851.94 \$
Centre d'esthétique automobile-Josée Michaud	229.95 \$
CIEL-FM	1 207.24 \$
Club des 50 ans+ de Cabano	125.00 \$
Conception GB	902.56 \$
Durabac Inc	66 258.94 \$
Émond Denis	25.68 \$
Garage André L'Italien	625.86 \$
GLS Logistics Système Canada Ltd	327.70 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	1 336.00 \$
Groleau Maxime	102.10 \$
Harnois Énergies	6 423.41 \$
Imprimerie Publicom	1 325.09 \$
Info-Dimanche	1 728.09 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	36.79 \$
La Capitale assurance	2 940.67 \$
Lamontagne ruche	7 839.30 \$
M. Cossette Ltée	34.43 \$
Martin Jean-François	827.52 \$
Michel Larouche Consultants Inc	977.29 \$
Municipalité de Dégelis	3 188.21 \$
Nordikeau	919.80 \$
P. Beaulieu Électrique	141.42 \$
Pages Jaunes	44.73 \$
Pelletier Mécanique Inc	2 299.50 \$
PG Solutions Inc	1 218.16 \$

Pièces Témis Inc	116.12 \$
Place du Travailleur enr.	77.01 \$
Potvin Jacinthe	546.72 \$
Transport Guy Levasseur Inc	1 935.03 \$
Transport Maurice Richard Inc	1 524.89 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	2 308.44 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	814.90 \$
Banque Nationale	586.54 \$
Financière Banque Nationale	1 416.24 \$
Bell Canada	1 709.65 \$
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	281.69 \$
Conteneurs KRT Inc	63 853.08 \$
Exploitation JAFFA Inc	745.04 \$
Gestion sanitaire M&M Inc	56 567.70 \$
Hydro-Québec	14 104.96 \$
Laurentide Re/sources Inc	3 801.42 \$
Ministre des Finances	71 306.00 \$
Services sanitaires A. Deschênes Inc	249 010.96 \$
Simetech Environnement Inc	70 072.59 \$
Société V.I.A. Inc	19 663.25 \$
Tribu Communication Web	426.27 \$
<b>Total payés</b>	<b>684 529.77 \$</b>

COMPTES À PAYER AU 24 AOÛT 2022

Transport Hugo Beaulieu	5 690.76 \$
AGAT Laboratoires	4 463.34 \$
Alain Chevalier Sonorisation enr.	28.75 \$
Avantis Coopérative	162.15 \$
Banque Nationale	776.16 \$
Beaulieu Renaud	25.27 \$
Bérubé Fernand	213.64 \$
BUROPRO Citation	674.96 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs	3 121.60 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	562.00 \$
Clément St-Pierre	11.90 \$
Conteneurs KRT Inc	63 747.36 \$
Excel Promo+Inc	1 591.25 \$
Exploitation JAFFA Inc	372.52 \$
Financière Banque Nationale	1 888.32 \$
Garage André L'Italien	1 309.93 \$
GLS Logistics Canada LTD	57.07 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	1 177.33 \$
Groleau Maxime	926.85 \$
Harnois Énergies	4 519.15 \$
J.A. St-Pierre & Fils Inc	10.30 \$
La Buanderie de R-D-L	56.92 \$
La Capitale assurance	2 940.67 \$
Lamontagne ruche	382.20 \$
Laurentide Re/Sources Inc	907.28 \$
Master Card	3 182.71 \$
Municipalité de Dégelis	1 817.66 \$
Municipalité de Pohénégamook	586.21 \$
Nordikeau	1 471.68 \$
Nova Envirocom	1 593.70 \$
Pages Jaunes	44.83 \$
Pièces Témis Inc	119.18 \$
Place du Travailleur enr.	43.29 \$
Promutuel de L'Estuaire	188.57 \$
RVARC-En fiducie	182.50 \$
Simetech Environnement Inc	79 628.51 \$
Transport Guy Levasseur	2 028.16 \$
Toromont Cat(Québec)	1 221.22 \$
WSP Canada Inc	1 437.19 \$
<b>Total à payer</b>	<b>189 163.09 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1650

4) ADMINISTRATION

a) Discussion pour la préparation budgétaire 2023

Lors de la prochaine séance du conseil d'administration, le budget 2023 devra être adopté pour transmission aux 19 municipalités.

La grande majorité des services fournis par la RIDT sont contractuels et les coûts sont donc connus.

Les différentes indexations prévues sont cependant très variables comme celle du coût du carburant et du coût de la vie.



- Les matières ne doivent pas déborder du conteneur sinon elles peuvent se prendre dans les équipements du camion ou tomber à terre lors de la levée
- Les couvercles doivent être refermés lors de la collecte sinon ils risquent de se briser dans la benne du camion
- Le tri des matériaux est obligatoire. Il est interdit de déposer avec les déchets du bois, des matériaux de construction, des résidus verts, des matières recyclables ou des produits dangereux (peinture, huile, contenants sous pression, ...), entre autres
- La présence d'une puce RFID est obligatoire (boîtier noir en avant) pour assurer la collecte. Si le bris est occasionné par la manutention des conteneurs par l'entreprise, le coût de remplacement est de 30 \$ par puce.
- Afin d'uniformiser les consignes d'utilisation, la RIDT installera, sur chaque conteneur bénéficiant du service municipal de collecte, un autocollant spécifique selon le type de matière visée.

Si le transporteur constate que les différentes consignes ne sont pas respectées, il pourrait décider de ne plus vider les conteneurs en question. Les réparations devraient alors être faites et/ou les matériaux problématiques sortis du conteneur en question.

## 6) **GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES**

### a) **Distribution des équipements de compostage et collectes des conteneurs**

Il est important de rappeler que la mise en place de ces nouveaux services est liée à la réglementation gouvernementale qui va obliger les municipalités à ne plus enfouir de matières organiques d'ici la fin 2024.

La distribution des équipements de compostage domestique est terminée sur le territoire. Celle des conteneurs pour les commerces et les points d'apport volontaire continue se faire en fonction des quantités que le fournisseur a pu nous fournir pour le moment.

Au final, plus 9 700 logements auront reçu des équipements pour le compostage domestique et 120 conteneurs à chargement auront été livrés sur le territoire de la MRC.

Durant le dernier mois, près de 750 personnes ont pu assister aux séances d'informations sur la gestion des matières organiques et 158 industries, commerces et institutions ont été rencontrés individuellement.

La RIDT et les 19 municipalités ont mis en place différents moyens pour que les citoyens qui ne veulent pas gérer leurs matières organiques à la maison puissent quand même éviter de les mettre avec leurs déchets et participent cet effort collectif. Trois moyens sont disponibles au Témiscouata, en plus du compostage domestique que chacun peut faire chez soi :

- Utiliser un des 4 écocentres.  
Pour y apporter toutes ses matières, que cela soit des matières organiques alimentaires, des résidus verts, des branches ou bien même les autres matières comme les matériaux de construction, encombrants, résidus domestiques dangereux, métaux, pneus.  
Il s'agit des sites les plus complets pour toutes vos matières résiduelles.
- Utiliser un des 16 dépôts municipaux.  
Chaque municipalité qui n'a pas d'écocentre sur son territoire dispose maintenant d'un endroit pour y apporter les résidus verts, les branches et les résidus domestiques dangereux seulement.  
Merci de respecter les consignes de tri indiquées sur le site et de ne pas y laisser de matières non acceptées. IMPORTANT - Il ne s'agit pas d'écocentres !
- Utiliser un des points d'apport volontaires.  
Il s'agit de gros conteneurs à chargement qui sont spécialement conçus et identifiés pour recevoir les résidus alimentaires d'origine animale et végétale. Ils sont vidés une fois par semaine toute l'année et le contenu est transporté à la SÉMER pour y être valorisé.

Il va être important, dans les prochains mois, que chaque municipalité effectue des rappels à ses citoyens sur la gestion des matières organiques et les services mis en place sur son territoire. La RIDT est disponible au besoin pour les accompagner en ce sens.

### b) **Vente de vaisselle et de sacs compostables**

Depuis plusieurs années, la RIDT achète en grosse quantité certains éléments de vaisselle compostable afin de les revendre au prix coûtant à la population et aux entreprises de la région. L'objectif est de rendre disponible facilement ce type de vaisselle au Témiscouata.

Maintenant que cette vaisselle peut être déposée dans les conteneurs de matières organiques, la RIDT va relancer des communications sur ce type de service.

De plus, certains commerces ont mentionné à la RIDT qu'ils avaient de la difficulté à trouver des sacs compostables de bonnes dimensions et résistants pour faire le tri de leurs matières organiques. La RIDT a donc fait l'achat de sacs compostables industriels qui seront aussi revendus au prix coûtant plus taxes tant aux entreprises qu'aux citoyens qui le désirent.

7) **ÉCOCENTRES**

a) **Suivi - Construction des dalles de béton**

Lors du conseil d'administration du mois de mars, la construction des dalles de béton pour l'écocentre de Dégelis a été confiée à Construction GB de Packington et celle du garage de machinerie à Construction CB 2004 de Lejeune.

Les travaux n'ont pas encore eu lieu mais les entrepreneurs ont été relancés pour que le tout soit finalisé avant que les températures soient trop basses.

Pour les écocentres de Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac, un entrepreneur a été rencontré pour fournir un prix afin d'essayer de réaliser les travaux avant l'hiver, sinon au printemps. Pour l'écocentre de Pohénégamook, les démarches seront faites plus tard pour une réalisation des travaux au printemps prochain.

8) **VARIA**

a) **Problèmes de collecte des matières résiduelles**

Il arrive de temps en temps que la manipulation ou la collecte des contenants à déchet, à recyclage ou à matières organiques pose des problèmes.

Dans tous les cas, il est important que les utilisateurs avisent directement la RIDT, dans les plus brefs délais, afin que la situation puisse être réglée.

9) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 5 octobre 2022
- Mercredi 19 octobre 2022
- Mercredi 16 novembre 2022
- Mercredi 21 décembre 2022

10) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2022-1652**

---

Bernard Caron, Vice-président

---

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier